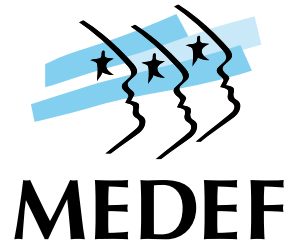


Analyse de la Presse

12 juin

2007

L'ESSENTIEL DE LA PRESSE
PAR LA DIRECTION DE
L'INFORMATION



DANS LA PRESSE AUJOURD'HUI

- **Le projet de loi sur l'immigration transmis au Conseil d'Etat** : destiné à freiner les flux migratoires, le texte de Brice Hortefeux prévoit notamment un durcissement des conditions d'accès au regroupement familial.
- **La TVA sociale au cœur du débat électoral** : François Fillon confirme la réflexion sur la TVA sociale dans le cadre d'une remise à plat du financement de la protection sociale.
- **Législatives** : la défaite relance la division au PS et des réflexions au sein du FN.
- **Elections législatives en Belgique** : forte poussée des partis séparatistes flamands.

LA VIE DU RESEAU

FORMATION PROFESSIONNELLE

« Les 24 milliards d'euros que la France consacre à la formation professionnelle sont jugés exorbitants au vu des résultats », affirme ce matin **LE FIGARO** qui publie une enquête sur les « milliards de la formation professionnelle ». Car « le manque de qualification et de mobilité professionnelle explique une partie du chômage », assure le quotidien. Pendant sa campagne électorale, Nicolas Sarkozy a d'ailleurs annoncé qu'il voulait « trouver des économies » sur l'argent de ce système bâti sur l'obligation légale de financement des entreprises à hauteur de 1,6 %

de leur masse salariale. Un cas unique en Europe puisqu'il n'exige qu'une très faible participation des particuliers. Alors que le sujet sera sur la table des partenaires le 19 juin prochain, **LE FIGARO** donne la parole à cinq spécialistes, parmi lesquels **Dominique de Calan, délégué général adjoint de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)** et **Jean Wemaëre, président de Fédération de la formation professionnelle (FFP)**.

DOMINIQUE DE CALAN : « QUATRE INNOVATIONS »

« Les partenaires sociaux qui proposent des innovations en matière de formation souhaitent quatre choses : l'individualisation et la professionnalisation de la formation, la formation en dehors du temps de travail et davantage d'anticipation concernant les reconversions », indique Dominique de Calan. Pour lui, « la principale économie, c'est déjà de les mettre en place avec un pilotage par les entreprises qui connaissent les besoins. Cela représente trois quarts des économies possibles ». Le reste, poursuit le délégué général adjoint de l'UIMM, « proviendrait d'un meilleur ciblage de la commande publique » en s'interrogeant sur l'adéquation entre les appels d'offre de l'Etat et

des régions en matière de formation et des besoins de l'économie. Il faut aussi, estime Dominique de Calan, « regrouper les organismes collecteurs, trop nombreux » en « privilégiant le regroupement sur la base de l'efficacité ». Cela étant, considère-t-il, « le chiffrage du budget de la formation professionnelle à 24 milliards ne veut rien dire ». D'un côté, « les salaires des apprentis sont intégrés dans ce montant » et, par ailleurs, « l'ensemble de l'effort permanent des formations est très supérieur aux chiffres annoncés, en particulier dans l'industrie ».

informer

JEAN WEMAËRE : « UN SYSTÈME TROP CLOISONNÉ »

« Notre système, trop cloisonné, manque d'efficacité », juge de son côté, Jean Wemaëre, président de la FFP. « La succession de dispositifs sans continuité le rend rigide et conduit les acteurs à trop se concentrer sur sa gestion au détriment de sa finalité », explique-t-il. Il pointe également la multiplicité des systèmes d'évaluation qui « conduit à des incohérences dans l'orientation des individus », les formations ne correspondant pas toujours à de réels débouchés ou aux besoins des entre-

prises. Autre suggestion : la mise en place d'« une structure d'évaluation des dispositifs de formation ». Favorable lui aussi à un regroupement de certains organismes collecteurs, Jean Wemaëre prône dans le même temps « des économies (...) réalisées sur les frais de gestion des organismes collecteurs ». Enfin, « il n'est pas interdit de se poser la question de savoir si l'argent de la formation professionnelle doit servir à financer le paritarisme ».

LA VIE POLITIQUE

PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : LES RÉSULTATS DÉFINITIFS

Au terme du premier tour des élections législatives de dimanche, les résultats définitifs nationaux donne une nette avance à la majorité présidentielle, qui recueille 41,91 % des suffrages exprimés (soit 11 millions de voix), dont 39,54 % pour l'UMP et 1,37 % pour le Nouveau Centre. Quelque 109 de ses députés ont même été élus dès le premier tour. Si l'on ajoute le MPF de Philippe de Villiers (1,2 %), le FN (4,29 % et le CPNT (0,82 %), la droite dans son ensemble obtient 50,69 % des voix.

A gauche, le PS totalise 26,05 % des suffrages (incluant les radicaux de gauche avec 1,32 %). Le PC obtient 4,29 %, les Verts 3,25 %, les divers gauche 1,97 %, soit un total des voix de gauche à 38,97 %.

Le MoDem de François Bayrou totalise, lui, 7,61 % des voix. Sous la classification « autres » ou « divers », se retrouvent 2,73 % des voix. L'abstention définitive s'établit à 39,56 %.

L'ENSEMBLE DE LA PRESSE.

TVA SOCIALE

LE PROJET « EST À L'ÉTUDE », CONFIRME FRANÇOIS FILLON

François Fillon a indiqué lundi soir à Nancy qu'il voulait « conformément aux engagements » de campagne de Nicolas Sarkozy, « ouvrir le chantier de la TVA sociale avec les partenaires sociaux ». Mais « que nul ne s'y trompe : il ne s'agit pas d'alourdir les impôts, pas plus qu'il ne s'agit d'augmenter la TVA pour boucher les trous occasionnés par nos dépenses publiques et sociales qui doivent d'abord être redressées », a ajouté le Premier ministre. Selon lui, il s'agit « d'examiner dans quelles conditions nous pouvons financer notre pacte social sans faire porter l'effort sur les seules cotisations liées au travail » qui sont « trop élevées » et qui « entraînent la délocalisation du travail ».

« Pour l'instant, le projet de TVA sociale est à l'étude », a confirmé François Fillon. « Nous en discuterons avec les partenaires sociaux, sans tabou et sans précipitation inutile car le sujet est suffisamment important pour être sérieusement débattu et évalué », a-t-il précisé. « S'il est démontré que cette idée, que l'Allemagne et le Danemark ont commencé à mettre en

œuvre, produit une augmentation injuste des prix, nous ne la retiendrons pas », a assuré le chef du gouvernement. « Mais nous n'avons pas le droit d'ignorer une idée qui pourrait sauver ou créer des centaines de milliers d'emplois en France et qui pourrait permettre à notre capacité industrielle de se redresser », a-t-il insisté. En résumé, « toute la question » est de savoir « comment financer nos politiques sociales tout en allégeant notre coût du travail ». Refusant l'idée prônée par la gauche de « taxer le capital », qui est un système « doublement perdant, perdant sur le plan de l'investissement économique et perdant sur le plan du financement social », le Premier ministre a affirmé qu'il restait « l'hypothèse du transfert d'une partie des cotisations sociales sur la TVA ». Ce transfert « qui devrait être neutre sur le niveau des prix aurait le grand mérite de faire participer les importations au financement de la protection sociale », a-t-il fait valoir.

L'ENSEMBLE DE LA PRESSE.

JEAN ARTUIS : « UNE MESURE POUR RESTAURER LA COMPÉTITIVITÉ DU TRAVAIL »

« La hausse de la TVA n'a pas pour objet d'équilibrer les comptes publics et de financer telle ou telle mesure fiscale. Dans une économie désormais mondialisée, elle vise à compenser une baisse des cotisations sociales des entreprises ». Dans une interview aux **ECHOS**, Jean Artuis met en garde la majorité présidentielle contre « le piège qui lui est tendu ». Se déclarant « prêt à (s)investir aux côtés du Président de la République et du gouvernement », l'ancien ministre de l'Économie, ardent défenseur de la TVA sociale en France, préconise une réforme choc. « Pour moi, la TVA

sociale est une mesure pour restaurer la compétitivité du travail », indique-t-il. Dès lors, « la réforme doit être générale et non pas sectorielle. Elle doit également être forte : je serais d'avis d'aller jusqu'à 5 points de TVA supplémentaires ».

Dans ce cas comment éviter un choc inflationniste ? « Les prix de produits fabriqués en France n'augmenteront pas », assure Jean Artuis qui en fait la démonstration. « Pour un produit à 100 euros hors taxes, la suppression des cotisations patronales, maladie et famille devrait faire tomber le prix de revient à 95 euros. Avec une TVA à 25 %, ce produit serait donc pro-

posé à 118,75 euros au consommateur français, au lieu de 119,6 euros aujourd'hui. A l'inverse, les produits importés seraient plus chers ».

Cela étant, « arrêtons de penser que la consommation est le seul moteur de croissance de notre pays », plaide le sénateur de la Mayenne qui appelle de ses vœux « une politique de l'offre afin de soutenir les entreprises pour qu'elles créent de l'emploi dans notre pays. Il faut un choc dès 2008 ». Sachant que « l'augmentation d'un point du taux de TVA rapporterait

7 milliards d'euros par an sur les produits soumis au taux normal de 19,6 %, et 2 milliards d'euros sur les produits actuellement taxés au taux réduit de 5,5 % ».

Interrogé par ailleurs sur sa position vis-à-vis de François Bayrou, le sénateur UDF souligne « les limites d'une stratégie individuelle consistant, de façon illusoire, à défendre l'idée d'un centre autonome. Résultat, on va vers un parti sans élu ». En ce qui le concerne, il va « être amené à prendre (ses) distances avec François Bayrou ».

SÉGOLÈNE ROYAL : FINANCER LES « CADEAUX FISCAUX »

Réagissant dès hier soir aux propos de François Fillon, Ségolène Royal a dénoncé sur **FRANCE 2** l'idée d'une TVA sociale qui correspondrait à « une baisse du pouvoir d'achat de tous les Français (...) puisque plus la part de la consommation est élevée dans le revenu des Français, plus cet impôt sera

proportionnellement lourd dans le revenu des ménages ». Ainsi, a-t-elle déclaré, « les 20 milliards de cadeaux fiscaux annoncés pour les plus privilégiés seront financés par une augmentation de l'impôt sur la consommation ».

ÉDUCATION : NICOLAS SARKOZY ENTERRE LES DÉCRETS ROBIEN ET L'APPRENTISSAGE À 14 ANS

Très contesté par les syndicats d'enseignement, l'apprentissage à 14 ans est suspendu sine die. Lors d'une table ronde qui a réuni hier les syndicats d'enseignants autour de Nicolas Sarkozy, le Chef de l'Etat a confirmé la suspension de l'apprentissage à 14 ans, a annoncé David Martinon, le porte-parole de l'Elysée, à l'issue de la rencontre. Les élèves ayant intégré le dispositif à la rentrée dernière pourront néanmoins continuer à en bénéficier.

Par ailleurs, le Président de la République a annoncé l'« abrogation totale des décrets Robien » sur le métier d'enseignant. Ceux-ci allongeaient leur temps de travail sans contrepartie financière et instaurent leur possible bivalence, c'est-à-dire la possibilité de dispenser l'enseignement de deux matières.

LES ECHOS, LA TRIBUNE.

LA VIE ÉCONOMIQUE

PME : LES DIRIGEANTS OPTIMISTES SUR L'EMPLOI

Les dirigeants de PME restent optimistes pour l'emploi après les élections, leur volonté d'embaucher se confirmant, même si les niveaux d'activité et d'investissement ont légèrement reculé en mai, selon le baromètre BPLG-**AFP** publié mardi.

« Pour le deuxième mois consécutif, l'indicateur global souffle un peu » en mai (- 2 points à 46 points), freiné par les indices d'activité, de rentabilité et d'investissement qui s'effritent légèrement, note l'enquête de vitalité des PME et PMI. Mais « le moral des patrons de PME tient le coup » : 65 % d'entre eux affichent « une opinion positive sur les opportunités d'investissement de leur entreprise ».

Seul l'indicateur d'emploi a progressé en mai, « essentiellement en raison de la diminution significative de la part de PME – attentistes – en matière de recrutement ». Pour les mois à venir, l'indicateur « reste raisonnablement orienté », les plus petites PME envisageant même « sérieusement d'embaucher ».

Dans le détail, l'indicateur d'activité a perdu 5 points, à 49 points, un repli qui trouve « probablement, au moins en partie », son origine dans les nombreux jours fériés de mai.

L'activité a progressé dans le commerce et s'est stabilisée dans le transport et l'industrie. Mais celle des services « n'arrive toujours pas à décoller et le moral est franchement en berne pour les prochains mois avec 21 % des patrons envisageant encore une diminution de leur chiffre d'affaires ». La rentabilité (- 6 points à 46 points) s'est parallèlement « effritée dans tous les secteurs », et en particulier dans les PME de plus de 20 salariés. L'indicateur d'investissement a reculé également, d'un point, à 33 points, « mais les prévisions ne sont pas pessimistes à court terme » : les dirigeants de l'industrie, du BTP, des transports, se disent « confiants ».

Au final, les patrons de l'industrie et du commerce ont été plus nombreux à déclarer avoir augmenté leurs effectifs, tandis que dans le BTP et le transport, l'activité a reculé logiquement après « quelques mois remarquables ». Les services sont le seul secteur à avoir « souffert sur tous les fronts », leurs dirigeants s'affichant même « particulièrement pessimistes pour leur activité dans les prochains mois ».

PARACHUTES DORÉS : LES PATRONS FRANÇAIS LES MIEUX LOTIS D'EUROPE

Les indemnités de départ des patrons français sont les plus élevées d'Europe alors que leurs revenus se situent dans la moyenne européenne, selon une étude publiée par **LA TRIBUNE**.

L'étude comparative, menée par le cabinet Hay Groupe en 2006 auprès de 350 entreprises aux Etats-Unis et en Europe, révèle que les patrons français reçoivent sous forme de parachute doré en moyenne « le double du total de leur salaire

de base et de leur bonus annuel ». Par comparaison, seule la moitié des dirigeants d'entreprises américaines bénéficie d'un tel niveau de paquet de départ, précise l'étude.

Cette analyse intervient au moment où le gouvernement français finalise un projet de loi destiné à encadrer plus strictement la rémunération des grands patrons, dont notamment les « parachutes dorés ». Le texte prévoit que l'attribution des parachutes dorés soit liée à des critères de performance fixés à l'arrivée du nouveau dirigeant par le conseil d'administration.

« La grande hypocrisie des parachutes dorés ». Dans une chronique publiée par **LE FIGARO**, Yves de Kerdrel estime qu'« il ne faut pas être dupe. Parce que même si l'on met un terme à ces parachutes dorés, il y aura toujours des primes de départ, des retraites chapeau et des clauses de non-concur-

rence, parfaitement légales, mais dont le montant échappera à la compréhension de l'opinion publique ». Parce qu'il y aura toujours, d'un côté, « les patrons du CAC 40 dotés de toutes les garanties possibles et, de l'autre, les 2,6 millions de dirigeants de PME dont le salaire moyen est de 3 990 euros par mois, et qui ne disposent ni de retraite ni d'assurance chômage ». Surtout, poursuit Yves de Kerdrel, « ce n'est pas par un texte de loi qu'on réglera définitivement le rapport malsain que les Français entretiennent avec l'argent ». Enfin, il est « désolant de voir l'Etat, encore l'Etat, toujours l'Etat, intervenir dans un domaine purement privé. Tout cela pour essayer (...) d'encadrer (...) la rémunération de ceux qui s'évertuent à créer des richesses collectives » alors qu'il y a « tellement mieux à faire pour développer la compétitivité des entreprises ».

PRODUCTION INDUSTRIELLE : REPLI AU MOIS D'AVRIL

La production industrielle française a enregistré en avril une forte baisse de 0,8 % par rapport au mois de mars, après une hausse de 0,2 % le mois précédent, a annoncé lundi l'Insee.

La seule production manufacturière (calculée hors énergie et industries agricoles et alimentaires) recule de 0,5 % en avril, après une baisse de 0,1 % le mois précédent, a précisé l'institut national de la statistique. Il s'agit de « la plus forte baisse mensuelle depuis juillet 2006 », souligne Mathieu Kaiser, économiste de BNP-Paribas, ajoutant que la hausse de la production industrielle en glissement annuel (+ 1,7 % contre + 1,2 % en mars) était « uniquement due à un effet de base très favorable, la production ayant fortement baissé en avril 2006 ». Pour Alexander Law, de Xerfi, le repli de la production industrielle « peut paraître alarmant » mais « s'explique en bonne partie par la chute de 2,3 % de la production industrielle allemande en avril, ce qui a pénalisé les secteurs des biens intermédiaires et d'équipement ».

La production de biens intermédiaires a en effet reculé de 0,5 % en avril après avoir été stable en mars, avec une baisse des « produits chimiques, en caoutchouc ou plastique » (- 1,3 %), les « métaux et produits métalliques » (- 1,1 %), les « produits de l'industrie textile » (- 0,9 %) et les « produits

minéraux » (- 0,2 %). Les « composants électriques et électroniques » ont toutefois nettement progressé (+ 2 %). La baisse de la production industrielle en avril est aussi largement due à la chute de la production d'énergie (- 3,8 %), sa « plus forte baisse depuis avril 2006 », survenue en raison du temps chaud d'avril, souligne Mathieu Kaiser.

Le temps clément a à l'inverse favorisé les industries agricoles et alimentaires, dont la production a progressé de 1,1 %.

La production de biens de consommation est en repli de 0,9 %, contre une progression de 0,2 % le mois précédent, tirée à la baisse par « l'habillement, cuir » (- 2,7 %), les « produits pharmaceutiques et de parfumerie et d'entretien » (- 1,8 %). Elle augmente cependant dans « l'imprimerie, édition » (+ 1,1 %) et les « équipements de foyers » (+ 0,5 %). La production automobile rebondit légèrement de 0,6 % après une chute de 2,9 % en mars.

Dans la construction, l'activité augmente de 0,4 %. Dans les biens d'équipements, elle se replie de 0,6 %, après une hausse de 0,8 % en mars, entraînée par les « bateaux, avions, trains, motos » (- 1,8 %), les équipements électriques et électroniques (- 0,7 %) et mécaniques (- 0,1 %).

LES ECHOS.

LA VIE EUROPÉENNE

COMMERCE : BRUXELLES APPELLE LA CHINE À RESPECTER LES RÈGLES DU JEU

Lors de la réunion ministérielle annuelle, à Bruxelles, aujourd'hui, entre l'Union européenne et la Chine, le commissaire au Commerce, Peter Mandelson, présentera à son interlocuteur chinois, Bo Xilai, un cahier de doléances épais. Il veut notamment remettre en cause toutes les pratiques chinoises qu'il estime discriminatoires dans de nombreux secteurs. Par exemple, la persistance de barrières tarifaires dans les services. Bruxelles entend aussi évoquer les problèmes de propriété intellectuelle, la Chine étant à l'origine de 81 % de marchandises contrefaites interceptées aux frontières européennes.

Cette discussion à haut niveau intervient au lendemain de la publication par Pékin d'une hausse de 73 % de son excédent commercial en mai. Les exportations chinoises ont encore bondi de 28,7 %, les importations ayant augmenté de 19,1 %. Aujourd'hui, près de 90 % des conteneurs chinois reviennent vers le pays totalement vides. Une tendance qui ne devrait pas s'inverser puisque l'accord sur les quotas d'importation textile arrive à terme à la fin de 2007. Après cette date, les industriels européens craignent un nouveau raz de marée du « made in China ».

LES ECHOS, LE FIGARO.